



Travailler au Canada

Mise à jour : janvier 2022

—————> ÉTS
INTERNATIONAL

ÉCOLE DE
TECHNOLOGIE
SUPÉRIEURE
Université du Québec

ÉTS
Le génie pour l'industrie

CONTENU

VOS RESSOURCES

DES AVANTAGES ET DES DÉFIS DE TRAVAILLER PENDANT SES ÉTUDES

RÉGLEMENTATION / NORMES IRCC

- Travailler sur le campus
- Travailler hors campus
- Travailler comme stagiaire COOP
- Travailler après vos études

AUTRES OBLIGATIONS

- Numéro d'assurance sociale
- Impôts
- Connaître et défendre ses droits de travailleur
- Respecter la loi

LA RECHERCHE D'EMPLOI AU QUÉBEC

- Le marché de l'emploi
- Techniques de recherche
- Outils : lettre de présentation et CV
- L'entretien d'embauche – La méthode CAR
- Le contrat de travail
- Salaire et feuille de paie



VOS RESSOURCES

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

international@etsmtl.ca

[Page web– Travailler au Canada](#)

[Facebook des étudiants internationaux](#)

[Rendez-vous avec une conseillère](#)

- Immigration, documents officiels
- Accueil et intégration
- Gestion des ententes internationales

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF (SEC)

conseillers_stages@etsmtl.ca

[Site internet](#)

[LinkedIn](#)

[Guichet pour nous rencontrer](#)

- Cours préparatoire aux stages PRE011 (Bacc) ou PRE811 (Maîtrise)
- Révision de dossiers de candidature
- Simulation d'entrevue
- Rencontre individuelle avec un conseiller
- [Journées stages et emplois le 22 septembre](#)
- Coaching
- Affichage de stages et d'emploi (pour les diplômés seulement)<
- Etc.

Avec vous aujourd'hui :

Michael Fortin | Conseiller en planification de stages au SEC

Romy Schlegel | Conseillère aux étudiants internationaux au SRI

Avertissement : Cette présentation n'offre qu'un résumé des procédures, des lois et des règlements en vigueur au Québec et au Canada, lesquels peuvent changer à n'importe quel moment et sans préavis. Le site de [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#) (IRCC) a préséance, et il est de votre responsabilité de faire des validations à la source.

AVANTAGES / DÉFIS

AVANTAGES

- Acquérir une expérience de travail au Québec
- Obtenir des références
- Développement de compétences (Savoir-faire et Savoir-agir)
- Ressources financières \$\$\$
- Insertion professionnelle
- Établir un réseau de contacts
- Sentiment d'être davantage préparé pour le marché du travail
- Expérience en entrevue
- Facteur d'intégration sociale

DÉFIS ET OBSTACLES

- Manque d'information sur le marché du travail
- Normes légales, OIQ
- Avoir accès au marché caché de l'emploi
- Gestion du temps et réussite des études
- Se faire embaucher
- Réseautage, CV québécois, entrevue
- Compétences linguistiques
- Offres d'emploi limitées sur le campus
- Différences culturelles

Attention - En tant qu'étudiant international, vos études doivent demeurer votre principal objectif et activité pour éviter des enjeux administratifs ou d'immigration!

COVID 19 : MESURES EXCEPTIONNELLES

Pour connaître les mesures spéciales entourant le droit de travailler et vos documents d'immigration durant la pandémie, consultez ces ressources les [mise à jour concernant l'exécution des programmes](#) sur le site d'IRCC et la page [COVID-19 | Mise à jour pour les étudiantes et étudiants internationaux](#)

Numéro d'assurance sociale

Depuis le début de la pandémie, les demandes de [NAS](#) en personne ne sont plus acceptées dans les centres Service Canada. Cependant, leurs bureaux ouvrent [progressivement](#). Vous pouvez présenter votre [demande en ligne](#) ou [par la poste](#).

Tour du poteau

Dans le contexte actuel et jusqu'à nouvel ordre, il est strictement déconseillé de se rendre à la frontière terrestre pour obtenir des services ou des documents d'immigration ([source](#)). Toutes vos demandes doivent être soumises en ligne, selon les modalités qui s'appliquent.

Permis de travail post-diplôme

Les restrictions de voyage évoluent constamment. En date du 7 septembre 2021, des assouplissements pour les voyageurs considérés entièrement vaccinés sont entrés en vigueur. Si vous êtes à l'extérieur du Canada, merci de valider l'information à jour sur le [site d'IRCC](#).

Travailleurs étrangers : Restrictions et exemptions en matière de voyage

En tant que travailleur étranger, vous pouvez entrer au Canada si **soit** :

- [vous êtes admissible en tant que voyageur entièrement vacciné](#);
- vous venez au pays à des fins non discrétionnaires.

Travailleurs qui ont besoin d'un permis de travail, mais qui ne sont pas entièrement vaccinés

Si vous n'êtes pas [admissible à titre de voyageur entièrement vacciné](#), vous devez :

- démontrer que vous voyagez à des fins non discrétionnaires;
- respecter les [exigences relatives aux tests de dépistage et à la mise en quarantaine obligatoires en matière de voyage liées à la COVID-19](#).

IRCC – TRAVAILLER À TITRE D'ÉTUDIANT INTERNATIONAL

ÊTES-VOUS ADMISSIBLE ?

- Vérifiez les conditions sur votre permis d'études ET
- Vérifiez votre admissibilité sur le [site de IRCC](#)

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ – EN BREF

- Avoir commencé ses études
- Détenir un permis d'études valide avec l'autorisation à travailler
- Être inscrit à temps plein (exception : dernière session de votre programme d'études)
- Avoir un numéro d'assurance sociale (NAS)

QUELQUES OPTIONS

- Travail sur le campus
- Travail hors campus
- Travail dans le cadre d'un stage

CONDITIONS INDIQUÉES SUR LE PERMIS D'ÉTUDES

Vous pouvez travailler SANS permis de travail en tant qu'étudiant étranger au Canada si votre permis d'études est assorti d'une condition qui stipule que vous êtes autorisé à travailler sur le campus ou hors campus.

(A) Peut travailler hors du campus 20 heures par semaine, ou à temps plein pendant les congés scolaires prévus au calendrier, si les critères décrits à l'alinéa 186v) du RIPR sont respectés.

Ou

(B) peut accepter un emploi sur le campus ou hors du campus de l'établissement où il est inscrit s'il respecte les critères d'admissibilité prévus au r186f), v) ou w). Doit cesser de travailler s'il ne respecte plus ces critères. [\(Source\)](#)

TRAVAILLER SUR LE CAMPUS

« Sur le campus » signifie que vous pouvez travailler dans tous les bâtiments situés sur le campus de votre établissement d'enseignement.

Conditions :

- Être détenteur d'un permis d'études valide
- Être inscrit à temps plein à un EED

Vous pouvez travailler à d'autres endroits si :

- Vous travaillez comme adjoint à l'enseignement ou à la recherche;
- Votre travail est strictement relié à une subvention de recherche.

Aucune limite d'heures imposée !

Emplois limités. Voir les [offres d'emplois](#) sur le campus. Pour augmenter vos chances d'être recruté, passez par le [Programme études-travail](#)

TRAVAILLER HORS CAMPUS

Conditions :

- Détenir un permis d'études valide
- Être inscrit à temps plein à un EED
- Être inscrit à un programme d'études de plus de 6 mois menant à un diplôme ou certificat
- Avoir commencé les études

Limite d'heures :

- 20 h/semaine pendant les sessions régulières et temps plein pendant les congés prévus au calendrier scolaire

Il est possible de cumuler le travail sur le campus ET hors campus.

TRAVAILLER HORS CAMPUS

- Possibilité de travailler à temps plein durant les congés prévus au calendrier et entre les sessions d'études régulières
 - M.A.Sc et PhD
 - Les étudiants inscrits aux programmes-recherche sont dans l'obligation de s'inscrire en continu (3 sessions / année). Vous devez vous inscrire à temps plein l'été.
 - Vous devez alors respecter la limite de 20 h/semaine pour travail hors campus.
 - Baccalauréat, DESS, M.Ing
 - Possibilité de travailler à temps plein durant la session d'été **SI** inscrit à temps plein à la session précédente (hiver) et la session suivante (automne). Source : section [Charge de cours à temps plein ou à temps partiel durant un congé prévu au calendrier](#)
- Dernière session d'études : inscription à temps partiel permis et travail hors-campus jusqu'à 20h / semaine permis SI l'étudiant a conservé un statut temps plein durant tout le programme d'études (sessions régulières)

TRAVAILLER COMME STAGIAIRE COOP

L'expérience professionnelle fait partie intégrante d'un certain nombre de programmes à l'ÉTS. Tous les étudiants au baccalauréat doivent réussir [trois stages rémunérés](#). Certains étudiants à la maîtrise auront aussi l'occasion de faire un stage industriel au cours de leur programme. Les stages sont gérés par le [Service de l'enseignement coopératif](#).

QUI PEUT FAIRE UN STAGE ?

BAC

- Trois stages obligatoires : S1, S2, S3
- Possibilité de faire un 4^e stage optionnel (S4)

Maîtrise

- Sous certaines conditions, les étudiants inscrits à une Maîtrise Profil avec Projet (type cours) ; M. Ing.
- Les étudiants doivent avoir réussi le cours PRE811 pour avoir accès aux activités de stage comprises dans leur programme
 - PRE811 : cours hors-programme de 2 crédits

Le stage est toujours considéré à temps plein, peu importe le nombre de crédits effectués.

Retrouvez tous les détails sur les stages au [lien suivant](#).

PERMIS DE TRAVAIL STAGE COOP (PTSC)

Le permis de travail stage COOP est un permis sans frais qui vous autorise à travailler à temps plein dans le cadre d'une activité de stage obligatoire ou comprise dans votre programme d'études.

CRITÈRES

- Détenir un permis d'études valide
- Avoir la lettre d'admission (BAC) ou une [attestation du BdR*](#) (Maîtrise) confirmant que le stage fait partie de votre programme d'études.
- Depuis 2021, les nouveaux admis à la maîtrise avec projet peuvent utiliser leur lettre d'admission qui fait désormais mention du stage

PROCÉDURE EN BREF

- Suivez la directive pour demander un PTSC remise par le SEC ou disponible sur [notre site web](#)
- Délais de traitement : Si demande distincte du permis d'études, prévoir 3 mois (voir délais [en ligne](#))

PRÉCISIONS

- L'ÉTS sera indiquée comme l'employeur
- Dès réception, présenter le permis et le NAS au Service de l'enseignement coopératif (SEC)

Attention - Il est obligatoire d'obtenir un PTSC, et ce peu importe à la session à laquelle vous effectuerez ce stage (session d'été incluse). Il est aussi obligatoire pour avoir accès aux offres de stage, mais n'est pas requis pour l'inscription au cours de préparation PRE811.

TRAVAILLER APRÈS VOS ÉTUDES

Si vous détenez un permis d'études qui vous autorise à travailler et avez terminé toutes vos activités académiques :

- Vous pouvez continuer de travailler 20 heures / semaine hors campus, et sans limites sur le campus, en attendant votre attestation d'études complétées et votre relevé de notes final.
- Vous devez **cesser de travailler immédiatement** avec votre permis d'études une fois que l'ÉTS a confirmé que vous avez terminé votre programme (courriel).

Une fois le courriel « Programme terminé » obtenu de la part du Bureau de la registraire :

1. Faire la demande de documents officiels de l'ÉTS [en ligne](#)
 - Relevés de notes final
 - Attestation de fin d'études
 - Lettre de confirmation de la maîtrise du français (le cas échéant)
2. Déposer la demande du permis de travail post-diplôme en ligne, à travers votre compte [MonCIC](#)

PERMIS DE TRAVAIL POST DIPLÔME

Les étudiants internationaux peuvent, dans la majorité des cas, demander un permis de travail après leurs études. [Vérifiez votre admissibilité](#) sur le site d'IRCC.

Le permis de travail post-diplôme (PTPD) est un permis de travail ouvert, ce qui signifie qu'il n'est pas associé à un employeur en particulier et que vous n'avez pas besoin d'avoir une offre d'emploi valide au moment où vous en faites la demande.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ, EN BREF

- Avoir réussi son programme d'études avec succès et avoir reçu le relevé de notes ET l'attestation d'études complétées du Bureau de la Registraire;
- Présenter sa demande dans les 180 jours après que l'ÉTS a établi vos notes finales;
- Avoir conservé le statut d'étudiant à temps plein pour tous les trimestres de votre programme d'études (sauf congés prévus au calendrier scolaire, congés autorisés par l'ÉTS, ou à la dernière session);
 - Si situation autre, joindre une lettre explicative et document justificatifs.
- Ne pas avoir bénéficié d'un PTPD suite à la réussite d'un autre programme d'études.

PERMIS DE TRAVAIL POST DIPLÔME

Durée

La durée varie en fonction de la durée normale du programme

- Programme de 2 ans et plus (BAC, maîtrise, doctorat) : 3 ans
- Programme de 2 ans et moins (DESS, certificat) : durée équivalente à la durée normale du programme

Frais

255\$ (155\$ + 100\$ de PT ouvert)

+ 85\$ si vous devez fournir vos données biométriques

Délais de traitement

Les délais de traitement peuvent varier au cours d'une même année, et dépendent du lieu où vous avez déposé votre demande. Vérifiez le délai actuel sur le [site web d'IRCC](#).

TRAVAILLER APRÈS VOS ÉTUDES

Rappel

- Afin de confirmer la fin de vos études, votre dossier ÉTS doit demeurer conforme (CAQ et permis d'études valide) jusqu'à la fin de vos études ou de votre dépôt final.
- Si vos documents expirent avant, il faudra les renouveler de nouveau.
- Pour les étudiants aux cycles supérieurs, contactez Guichet-Cycles-Sup@etsmtl.ca pour connaître le détail des délais académiques et administratifs en fin de parcours.

Transition entre le permis d'études et le permis de travail

- Tel qu'indiqué sur le [site web d'IRCC](#): « Vous êtes réputé avoir terminé vos études à la date à laquelle vous recevez la première notification de votre établissement d'enseignement sous la forme d'une lettre, d'un relevé de notes, d'un grade ou d'un diplôme ».

From: no-reply@etsmtl.ca <no-reply@etsmtl.ca>
Sent: 2 février 2021 10:51
To:
Subject: Programme terminé - Maîtrise en génie électrique (avec mémoire)
Importance: High

****ENGLISH FOLLOWS****

Bonjour,

Votre dossier a été analysé et est conforme aux fins de diplomation. Il sera présenté aux prochaines instances. **Vous n'êtes pas encore diplômé(e)** mais serez officiellement diplômé d'ici quelques semaines lors d'une instance de l'Assemblée des gouverneurs. Le délai peut aller jusqu'à 12 semaines **après la fin de la session courante**.

Votre diplôme nous parviendra environ quatre semaines **après** l'approbation finale de votre dossier. Cependant, après que votre dossier soit présenté, nous vous enverrons par la poste une lettre contenant une attestation de fin d'études et un relevé de notes officiel et final. La lettre contiendra aussi les renseignements pour récupérer votre diplôme, lorsqu'il sera disponible. Tout ce que vous avez à faire en ce moment, c'est de mettre à jour votre adresse postale afin de vous assurer de bien recevoir cette lettre.

Si vous devez faire une demande à l'OIQ, veuillez compléter le formulaire disponible dans votre portail MonÉTS. Prendre note que nous devons attendre d'avoir tous les papiers officiels des instances pour confirmer l'obtention du diplôme, donc l'envoi à l'OIQ sera fait après votre diplomation officielle.

BACCALaurÉATS : En ce qui concerne les joncs et la cérémonie d'engagement de l'ingénieur, nous vous invitons à communiquer avec le service responsable, à l'adresse CEI@etsmtl.ca

Si vous êtes une ou un étudiant international, référez-vous à la section [Après vos études](#)

pour vos prochaines démarches d'immigration.

Cordialement.

TRAVAILLER APRÈS VOS ÉTUDES

- **Assistez à notre atelier** «*Fin de programme et statut d'immigration*»
Jeudi 31 mars à 13 h 30 sur Zoom - [Inscription](#)
- Surveillez l'[Interface](#) pour les prochaines séances d'information d'Immigration Canada sur la résidence permanente hors-Québec et le permis de travail post-diplôme et d'Immigration Québec sur le PEQ – Diplômé
- Consultez la [Présentation MIFI - Immigrer au Québec](#) et surveiller nos ateliers à venir dans [Interface](#) (ex. : séance avec IRCC au sujet de la résidence permanente).

AUTRES OBLIGATIONS

DÉTENIR UN NAS

Un numéro d'assurance sociale (NAS) est un numéro émis par le gouvernement du Canada pour gérer l'accès des ayants droit aux différents programmes gouvernementaux. Il est aussi utilisé par le fisc dans le cadre des déclarations d'impôts et il constitue une preuve de statut et du droit de travailler au Canada.

Confidentiel, pour votre employeur et le gouvernement seulement ! Attention aux fraudes!

Service Canada

- Présenter votre [demande en ligne](#) ou [par la poste](#).

Ou, normalement

- Complexe Guy-Favreau, 200 Blv. René-Lévesque O.
 - Du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h

REEMPLIR VOS OBLIGATIONS FISCALES

Tous étudiants étrangers peuvent avoir avantage à faire une déclaration d'impôts. La déclaration est **obligatoire** seulement si vous avez travaillé au Canada.

- Faire sa déclaration de revenus annuelle (impôts) au plus tard le 30 avril de chaque année

Autres informations

Section «obligations fiscale» sur notre [site web](#)
[Agence du revenu du Canada](#)
[Revenu Québec](#)

CONNAÎTRE ET DÉFENDRE SES DROITS

Tout travailleur au Canada est protégé par les lois canadiennes, peu importe son statut légal. Celles-ci incluent les normes du travail encadrant les congés et les absences, les conditions de travail, le salaire minimum ou encore les pratiques interdites telles que le harcèlement au travail.

- Pour en connaître davantage, consultez les sites suivants:
 - [EducaLoi](#)
 - [Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail \(CNESST\)](#)
 - [Lois canadiennes du travail – Travailleurs étrangers](#)
 - [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#)
 - [Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse](#)
 - [Porter plainte aux normes du travail](#)

RESPECT DES LOIS

Infraction aux lois d'immigration

Le non-respect des conditions peut engendrer les conséquences suivantes :

- refus de renouvellement de permis d'études
- refus d'octroi de permis de travail post-diplôme ou de résidence permanente;
- refus d'entrée au Canada;
- renvoi du Canada.

Les dangers du travail non déclaré

Le travail au noir, appelé juridiquement « travail dissimulé », consiste à ne pas déclarer aux services administratifs et sociaux concernés l'emploi d'une personne rémunérée.

MARCHÉ DE L'EMPLOI

20%

d'emplois visibles

80%

d'emplois cachés



TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI

Adaptez vos techniques de recherche et vos outils selon l'emploi convoité !

Accès au marché caché

- Parler de sa recherche d'emploi
- Appels et démarchage
- Événements carrières et réseautage : infos disponibles dans Interface, sur le SEE et par courriel
- Profil LinkedIn à jour et bien rempli

SITES D'EMPLOI

Sites généraux

www.indeed.ca

www.monster.ca

www.workopolis.com

www.jobboom.com

www.jobs-emplois.gc.ca (Fonction publique du Canada)

www.tresor.gouv.qc.ca

www.emploiuebec.gouv.qc.ca

www.travailleraucanada.gc.ca

www.carrieres.gouv.qc.ca (Fonction publique du Québec)

<https://www.guichetemplois.gc.ca/accueil>

<https://www.emplois-montreal.ca/>

sites en génie

<https://lemarche.co/fr/>

<https://www.emploisingénieur.ca/>

<https://www.engineeringcareers.ca/>

<https://emplois.oiq.qc.ca/>

<https://www.ingenieur-emplois.com/>

<https://www.genie-inc.com/>

<https://www.techjobs.ca/fr/>

<https://www.emploisgenie.com/fr/>

<https://emplois.reseaucarrieres.com/>

Journée stages et emplois virtuelle : 25 janvier 2022

<https://www.etsmtl.ca/activites-et-services-aux-etudiants/stages>

Trouver un stage

Dates importantes

Événements stages
et emplois et
activités de
réseautage

Recherche
personnelle

Salaire et tâches
des stagiaires

Encadrement et
support

Journée stages et emplois virtuelle

25 janvier 2022 de 10h à 15h

Inscription des visiteurs : <https://jsee-ets.vfairs.com>

[Liste des employeurs et programmes ciblés](#)

LE CURRICULUM VITAE

LES ESSENTIELS

- Français impeccable
- Visuel professionnel et uniforme
- 2 pages maximum
- Informations pertinentes seulement

À ÉVITER !

- Des fautes d'orthographe, de syntaxe ou de grammaire
- Toute information pouvant porter à discrimination (photo, numéro d'assurance sociale, date de naissance, nationalité, etc.)
- Des répétitions de tâches et de verbes d'action
- Un logo d'entreprise
- Le titre « Ingénieur »
- Des abréviations (sigles)

Illya De L'Espoir

Adresse pendant les études

2222 rue du Boulevard, Montréal

514 222-3333

Illya.De-L'Espoir.1@ens.etsmtl.ca
www.linkedin.com/illya de l'espoir

Adresse permanente

789 rue du Pont, Lévis

Français, anglais

Formation

Baccalauréat en génie des opérations et de la logistique

École de technologie supérieure (ÉTS), Montréal

Depuis 2018

Diplôme d'études collégiales en techniques de la logistique du transport

Cégep Garneau, Québec

2017

Connaissances particulières

Langages de programmation :	C, C++, Visual basic, HTML
Logiciels :	Arena Simulation, Statgraphics, SPSS Statistics, Visio, Excel
Techniques :	Gestion d'entrepôt, amélioration des procédés, planification de réseau (routage), gestion d'approvisionnement et des stocks, optimisation des choix logistiques.

Expérience professionnelle

Technicien en procédés

Postes Canada, Montréal

Automne 2019

(Stage 1)

- Trouver la source du goulot d'étranglement d'un secteur problématique.
- Prendre des mesures lors de séances d'observation sur le plancher.
- Analyser les données.
- Mettre en place des systèmes afin d'améliorer la productivité.
- Convaincre les employés d'adhérer aux changements proposés.
- Modifier le plan de travail.

Réalisation : Collaboration à un projet qui a permis d'augmenter de 15% le niveau de productivité dans plusieurs secteurs problématiques.

CV-CONTENU

1. Coordonnées

6. Implications

7. Activités et
loisirs

2. Formation

5. Projets
d'études

Il est aussi possible
d'inclure des sections tels
que : Formation
complémentaire,
Réalizations personnelles,
Bourses et prix, etc.

3. Connaissances
particulières

4. Expérience
professionnelle
et/ou de travail

À l'intérieur de chaque rubrique, l'information sera présentée en ordre chronologique inversé, c'est-à-dire de la plus récente à la plus ancienne.

LETTRE DE PRÉSENTATION PERSONNALISÉE

Pour être efficace, la lettre de présentation doit :

1. Être adressée à une personne spécifique et non pas à madame, monsieur, et encore moins « À qui de droit » ;
 2. Faire référence à un poste particulier ou au type de travail que vous désirez. L'expression « tout autre poste qui correspond à mes compétences » est à proscrire puisque l'employeur n'a pas à deviner ce qui vous intéresse ;
 3. Démontrer que vous avez pris la peine de vous renseigner sur l'entreprise, sur ses activités et sur le poste qui vous intéresse. L'employeur doit se rendre compte que vous n'avez pas envoyé votre curriculum vitæ au hasard, mais que vous l'avez choisi et pour quelles raisons ;
 4. Décrire brièvement les aspects de vos études, de votre expérience (rémunérée ou non), de vos qualités personnelles qui ont un rapport direct avec le poste désiré, c'est-à-dire de faire un lien entre ce que vous avez à offrir et ce que l'employeur demande ;
 5. Préciser à l'employeur que vous souhaitez obtenir une entrevue ;
 6. Terminer par une formule de politesse. L'adjectif « Cordialement » est accepté comme formule de politesse.
- La lettre de présentation et le cv devraient se trouver dans le même document PDF.

L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE (ENTREVUE)

En général :

- Ne tutoyez pas
- Un bon contact visuel est important
- Ne pas interrompre votre interlocuteur
- Parlez au « JE »
- Communiquez votre intérêt/motivation pour le poste et/ou l'entreprise
- Vos compétences se trouvent partout dans votre vie
- Soyez authentiques
- **Soyez préparé !**

Entrevues virtuelles :

- Vérifiez votre connexion internet
- Arrangez votre décor et la lumière
- Choisissez un endroit calme
- Éteignez les notifications

En personne :

- La poignée de main est la norme pour saluer (quand il n'y a pas la covid ^^)
- Toutes les personnes rencontrées au cours du processus d'entrevue sont importantes

LA MÉTHODE C.A.R.

C

Décrivez le CONTEXTE de l'événement.

A

Définissez les ACTIONS que vous avez posées, ou le travail que vous avez eu à effectuer.

R

Décrivez le RÉSULTAT de vos actions et ce que vous avez appris de la situation.



LE CONTRAT DE TRAVAIL

- Peut être oral ou écrit
- Les bases du contrat de travail sont fixées par le Code civil du Québec et la Loi sur les normes du travail
- Stage : souvent pas de contrat de travail formel à signer avec l'employeur - le SEC s'occupe d'officialiser le stage
- Emploi : demandez un document de type lettre d'embauche si votre engagement ne vous semble pas officiel. Assurez-vous d'avoir un document attestant de vos tâches

PAIEMENT DE SALAIRE ET FEUILLES DE PAIE

- Feuille de paie (obligatoire) : la preuve que votre emploi est déclaré.e auprès de Revenu Québec et Revenu Canada
- Généralement toutes les 2 semaines, mais parfois chaque semaine
- Déductions à la source : impôts fédéral et provincial, RRQ (Régime des Rentes du Québec), RQAP (Régime Québécois d'Assurance Parentale), Assurance-emploi
- Selon employeur : cotisations à des régimes d'épargne retraite, à un syndicat, ou à des assurances



Questions?

Merci de remplir notre [sondage](#)
d'appréciation.

—————> ÉTS
INTERNATIONAL

ÉCOLE DE
TECHNOLOGIE
SUPÉRIEURE
Université du Québec

ÉTS
Le génie pour l'industrie